



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 18 décembre 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-huit décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT (Suppléante) - DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - MENOU (Suppléante) - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - GODEFROY - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - SUDRE (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

N° 2014/160

**Objet : Budget Annexe EHPAD La Grèze 2014 : décision modificative n°5 -
Augmentations de crédits**

Monsieur le Président détaille les augmentations de crédits pour le Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte la décision modificative n°5 du Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits			
	Recettes		Dépenses	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Rémunération principale			64151	6 000,00 €
Remboursement sur charges de sécurité sociale et prévoyance	6459	6 000,00 €		

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 22 décembre 2014.

Raymond GARDELLE